

Suite aux inondations, le pôle truite reporté fin mars



Seule une partie de la toiture du cabanon était visible. P. I.

Anciens sites d'extraction d'argile pour la briqueterie voisine, les étangs de Barsac accueillent chaque année les trois pôles truite du Sud-Gironde. Avec leurs berges plates et relativement dégagées, ils permettent une pêche pratique et sécurisée. Ils présentent malheureusement un léger inconvénient : celui d'être proches du Ciron et d'être inondés à chaque gros débordement de la Garonne.

C'est ce qui s'est passé à la fin du mois dernier. L'eau était tellement montée que seule une partie de la toiture du cabanon était visible. Un pôle truite devait s'y dérouler le dernier week-end de février. Même si l'eau s'était retirée, il a dû être annulé pour des raisons de sécurité et d'accessibilité. « Les berges étaient recouvertes d'une boue glissante. D'autre part, les parkings étaient inaccessibles. Donc nous avons décidé de repousser ce pôle truite au dernier week-end de mars » explique Claude Charrier, le président du Bouzigpreignacais.

la gestion de ces étangs fédéraux et l'animation de la manifestation. Afin de renforcer la convivialité, les bénévoles de l'Aappma proposent aux participants de quoi casser la croûte. Une initiative qui risque de ne pas durer très longtemps. « Par rapport à l'année dernière nous avons enregistré une baisse importante de la fréquentation. En 2025, les deux premiers pôles truite ont réuni respectivement 72 et 63 pêcheurs. Cette saison, les chiffres sont tombés à 57 et 47. J'attends de voir le prochain, mais je me demande si cela vaut encore le coup de proposer des grillades et des boissons, vu l'investissement humain que cela demande » déclare Claude Charrier.

Une baisse imputable à la prédation des cormorans et des silures, selon certains pêcheurs qui capturent moins de truites. D'autres mettent en avant l'augmentation de l'option pôle truite, obligatoire pour y participer, qui est passée à 20 euros en 2026.

Patrick Izaute

Le rendez-vous est fixé les samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 mars.

Casse-croûte et convivialité

L'association de pêche locale assure